



POUR LES LANGUES RÉGIONALES AVEC LA FSU !

2022, état des lieux

Les débats qui ont entouré la « loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion » au printemps et à l'été 2021 ont attiré l'attention de manière inédite sur l'importance des langues régionales et minoritaires. Ils ont surtout démontré le fossé existant entre les peurs et les obsessions d'une partie de la classe politique et une opinion publique largement favorable aux langues régionales. Pour l'immense majorité de la population, leur développement, loin de mener vers le repli identitaire ou le séparatisme, est au contraire vu comme un facteur d'ouverture pour chacun.e et une richesse pour le pays. L'hostilité d'un Jean-Michel Blanquer est apparue alors si caricaturale qu'elle est même devenue un problème pour le camp présidentiel. Pour le futur ex-Ministre le désaveu ne s'est pas fait attendre : fin 2021, après l'intervention personnelle du Premier Ministre, paraissait une circulaire de l'Éducation nationale permettant pour la première fois de sortir de la stricte « parité horaire » dans l'enseignement des langues régionales en proposant une définition du bilinguisme enfin conforme à la réalité des pratiques.

En Bretagne, durant toute cette période, les mobilisations ont démontré s'il en était besoin que la demande sociale pour le breton ne se dément pas. La FSU et ses syndicats y ont pris toute leur part au côté des associations professionnelles et de parents, en exprimant avec force la nécessité de donner la priorité au service public d'éducation dans le cadre d'une véritable politique nationale des langues régionales. Une telle politique suppose des moyens, or il n'en est pas question dans la « Loi Molac » ni guère davantage dans les engagements de la récente

« Convention spécifique pour la transmissions des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027 » conclue entre l'État et la région au printemps 2022.

C'est pourquoi en cette rentrée il nous a paru important de réunir rapidement la profession afin de dresser un état de lieux de la situation et d'envisager les actions possibles dans ce nouveau contexte. Car **si l'on ne veut pas que seuls changent le cadre et les discours mais bien la réalité sur le terrain, pour les enseignant.es, les élèves et leurs familles, il faudra nous mobiliser. La FSU y est prête et vous invite toutes et tous à nous rejoindre !**

15 septembre 2022

*Les militant.es du groupe « Langues régionales »
de la FSU Bretagne*

MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

dans les locaux de la FSU 22 (18, rue de Brest) : conseil syndical FSU Bretagne spécial Langues régionales (bilan du Conseil académique des langues régionales du 27 septembre, situation de rentrée, débat sur l'action) Réunion en mode hybride ouverte à tou·tes (nombre de places en présentiel limité)

- Inscriptions en ligne sur :

<https://forms.gle/HsdEM4tSFNZ2fXaB8>

ou auprès des sections départementales SNUipp et du SNES Bretagne

Cette journée donne lieu à autorisation d'absence sur présentation de la convocation fournie par la FSU

- en cas de difficulté, nous contacter -

L'enseignement bilingue : les effectifs, le développement des sites

A la dernière rentrée, l'enseignement bilingue dans l'académie comptait 18 489 élèves (auxquels s'ajoutent 847 élèves dans l'académie de Nantes). La filière publique est la seule dont les effectifs progressent régulièrement, les autres filières présentant une croissance négative ou négligeable depuis 3 ans.

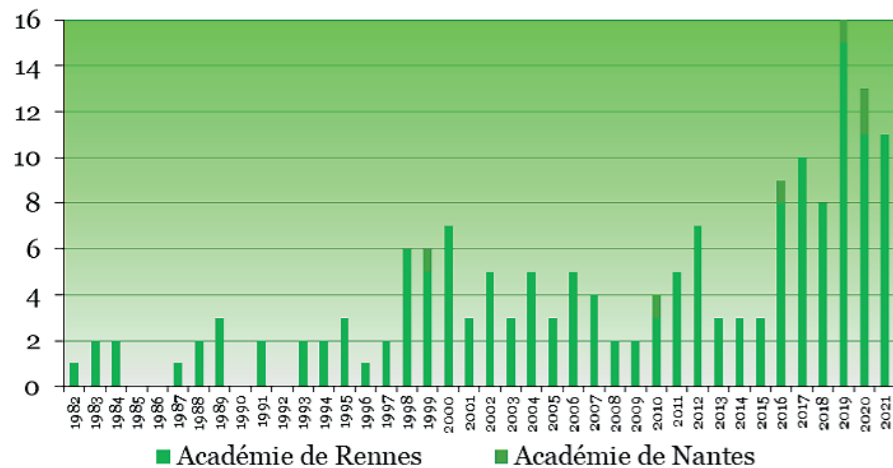
Pourtant la progression dans la filière publique s'essouffle également et la progression est au plus bas depuis 20 ans en dépit de nouveaux sites ouverts. Sans la dynamique de l'enseignement public, les effectifs de l'enseignement bilingue seraient en baisse.

Effectifs de la maternelle au lycée

Source OPLB 2021

	Diwan	Progression	Public	Progression	Catholique	Progression	Total	Progression
22	641	0,5%	1 555	2,0%	457	2,7%	2 653	1,7%
29	2 266	-1,6%	4 372	-0,2%	2 122	-2,7%	8 760	-1,1%
35	194	-2,0%	1 448	9,7%	425	-2,1%	2 067	5,9%
44	379	0,0%	397	5,6%	71	22,4%	847	4,2%
56	550	1,5%	2 049	3,3%	2 410	0,2%	5 009	1,6%
Académie de Rennes	3 651	-0,8%	9 424	2,4%	5 414	-0,9%	18 489	0,7%
Académie de Nantes	379	0,0%	397	5,6%	71	22,4%	847	4,2%
Bretagne	4 030	-0,7%	9 821	2,5%	5 485	-0,7%	19 336	0,9%
Progression	-29		238		-38		171	

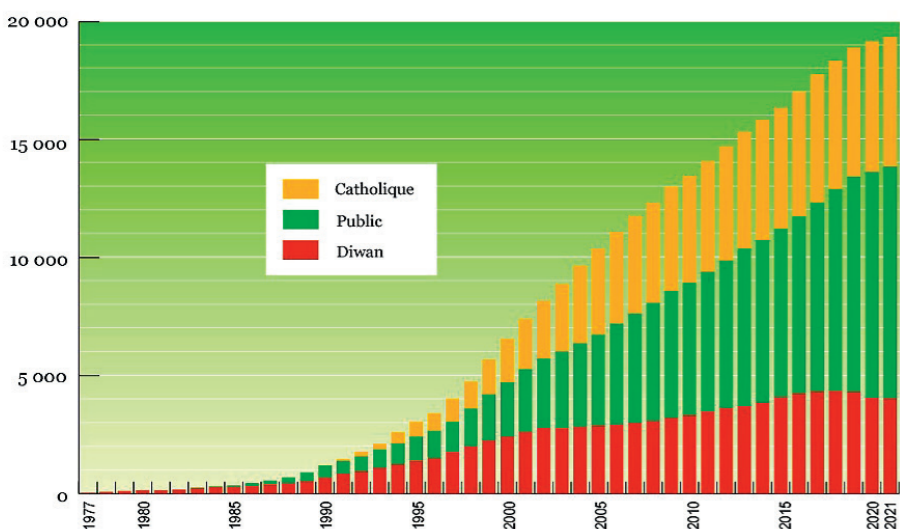
Nombre de nouveaux sites bilingues publics ouverts chaque année en primaire



Source OPLB 2021

UN CONSTAT : le service public d'éducation a un rôle central pour la dynamique de développement de l'enseignement bilingue

Evolution des 3 filières



Source OPLB 2021

Si la demande sociale pour l'usage du breton et le développement de son enseignement est une donnée bien établie dans notre région, la situation sur le terrain n'est pas exempte de disparités ni d'inégalités. Toutes les familles ne souhaitent pas inscrire leurs enfants dans les filières bilingues ni a fortiori dans le réseau dit « immersif » - de fait, ce sont les familles de milieux socialement et culturellement favorisés qui s'orientent le plus vers l'enseignement bilingue. **Le développement de filières bilingues, pour nécessaire qu'il soit, ne sera donc pas une réponse suffisante pour assurer la transmission de la langue bretonne et la mettre à la portée de tous les enfants.**

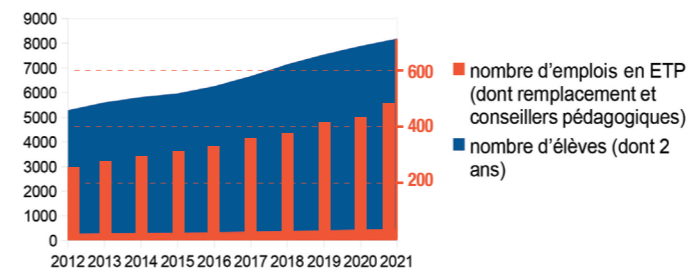
Par ailleurs l'ouverture de filières bilingues dans les petites écoles peut aussi engendrer des conditions de travail difficiles pour les collègues du monolingue comme pour ceux du bilingue. Dans un contexte de concurrence très forte avec les écoles privées du secteur on peut alors assister à des déplacements de familles d'une école à l'autre, souvent au détriment de l'école publique. **Pour la FSU, la mise en concurrence entre bilingue et monolingue dans la gestion des moyens de la carte scolaire n'est pas acceptable. Le développement de l'enseignement bilingue nécessite des moyens budgétaires spécifiques.**

Pour la FSU la réduction des inégalités d'accès et l'élargissement de la pratique des langues de Bretagne à l'école passe par la généralisation d'un enseignement de la langue, à défaut d'un enseignement en langue,

NOTRE CONVICTION : En Bretagne comme ailleurs, la politique de développement des langues régionales doit passer par la priorité donnée au service public d'éducation seul accessible à tou.tes les élèves sur l'ensemble d'un territoire

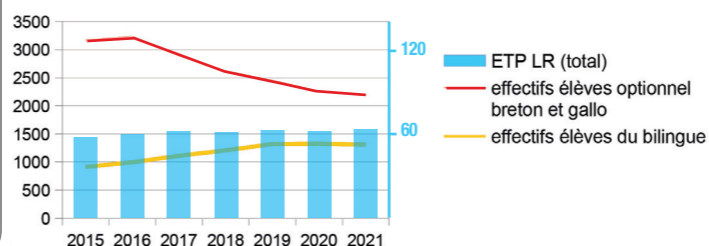
Bilingue 1er degré public : évolution du nombre d'élèves et du nombre d'ETP

effectifs élèves et moyens - rentrées 2012 à 2021



Source : données rectorat - graphiques réalisés par nos soins

Evolution des effectifs et des moyens LR dans le Second degré public Rentrées 2015 à 2021



dans les zones rurales où la pratique sociale est encore dynamique mais où les écoles sont trop petites pour permettre la création d'une filière. Dans ces petites structures, un enseignement de qualité assuré par des enseignants diplômés sur des temps courts, par exemple 1h30 par semaine, comme le permet le Code de l'éducation (la langue régionale faisant partie de l'horaire normal), serait pertinent. Il faut sortir de la logique de simple « initiation » pour passer à un véritable enseignement dans les établissements qui ne le proposent pas encore. Parallèlement, **le développement de l'enseignement bilingue ne doit pas uniquement reposer sur l'ouverture de nouvelles filières mais doit s'appuyer en priorité sur le renforcement des filières existantes et donc du nombre de postes au sein de celles-ci.**

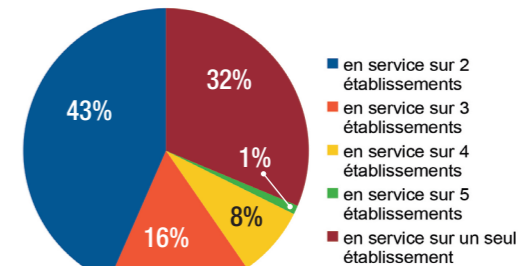
Un enseignement généralisé de la langue, à défaut d'un enseignement « en langue », serait une solution pour l'instauration d'un « écosystème bretonnant/galésant » sur les zones rurales où les écoles sont trop petites pour créer une filière. **Plus de la moitié des enfants suivant une scolarité bilingue en Bretagne sont scolarisés dans des établissements publics, ce qui démontre l'attachement des familles au service public d'éducation. L'État doit donc investir massivement en termes de nombre de postes aux concours, de formation continue et initiale, de recherche didactique, de la maternelle à l'université car c'est la meilleure garantie d'une transmission et d'une préservation de nos langues.**

Le problème de la « ressource enseignante » : résultat d'une politique d'affichage sans moyens

Les situations subies au quotidien par les collègues sur le terrain s'expliquent en grande partie par l'absence de volonté de la part de l'administration qui n'engage pas les moyens nécessaires : **1) le recrutement toujours insuffisant explique la persistance des ruptures de continuité dans les cursus, 2) le manque de formation et d'accompagnement pédagogiques fragilisent les collègues dans leur exercice professionnel, particulièrement en début de carrière. Face à ces manquements de l'État, la FSU réaffirme que les langues régionales sont partie intégrante de notre culture commune et qu'il appartient à l'école publique, accessible à tou.tes les élèves et à toutes les familles sur l'ensemble du territoire, d'en assurer la transmission afin d'en favoriser la pleine reconnaissance dans l'espace public.**

Part des collègues en service sur plusieurs établissements

Second degré Public - prévisions rentrée 2022

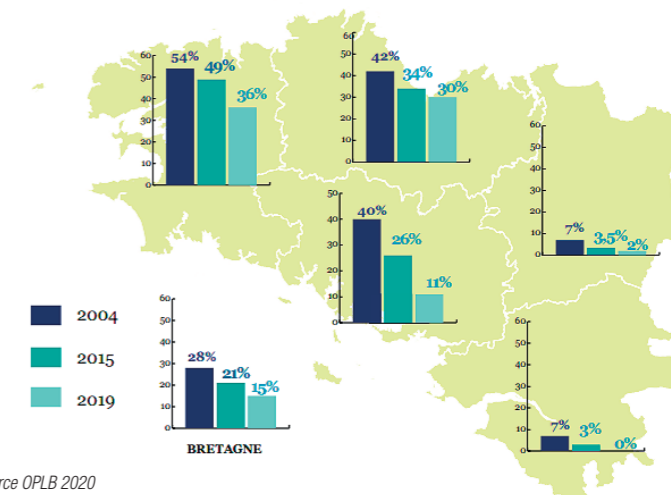


Source : données rectorat - graphique réalisé par nos soins

Enseignement optionnel du breton et du gallo : les effectifs et les moyens, victimes d'un effet de bascule destructeur

Dans le Second degré public les options breton et gallo, présentes très majoritairement en collège, ne comptent plus que 2200 élèves actuellement contre plus de 3000 en 2015. Le nombre d'élèves a baissé de manière constante ces dernières années. De fait, derrière des discours compatissants, le rectorat utilise la baisse des effectifs de l'optionnel pour financer pratiquement à moyens constants le développement des filières bilingues. Conséquence pour les collègues : des services de plus en plus intenables avec pour la majorité d'entre eux l'obligation de se partager entre plusieurs établissements. Conséquence pour l'offre de breton : la dévitalisation de l'éco-système qui entourait l'enseignement bilingue.

Évolution de la proportion de collèges publics proposant des cours de breton



Source OPLB 2020

La FSU une équipe de militant.es engagé.es pour les Langues régionales

La FSU Bretagne réfléchit à la question des langues régionales lors de ses congrès et dans les différentes instances de ses syndicats. Elle s'est dotée de mandats clairs à ce sujet. Elle défend la promotion et le développement des langues régionales et les services publics dans toutes les instances où elle siège. Plus particulièrement, un groupe de militant.e.s, déchargé.e.s ou non, se retrouve une ou deux fois dans l'année pour faire le point sur les problématiques de l'enseignement des langues régionales. Groupe de travail « langues régionales FSU Bretagne » : - Mathieu Andre, FSU-SNES 29 - Goual BELZ, FSU-SNUipp56 - Yann-Pier DEREDEL, FSU-SNES 22 - Antoine Gauchard, FSU-SNUipp29 - Gael LAUNAY, FSU-SNUipp 56 - Cécile Morvan, FSU-SNUipp 22 - Marina Nédellec, FSU-SNES 35 - Sklaerenn Noisel, FSU-SNUipp29 - Marine Rico, FSU-SNUipp 56 - Jean-Rene TANGUY, FSU-SNUipp 22

Ce groupe est ouvert à tou.te.s les militant.e.s, bilingues ou non. Prendre contact avec son syndicat.

En décembre, votez et faites voter pour la FSU et ses syndicats aux CAP et au CSA qui déterminera le nombre de sièges de la FSU au Conseil académique des Langues régionales (CALR), la principale instance où est débattue la politique des langues régionales pour la Bretagne.

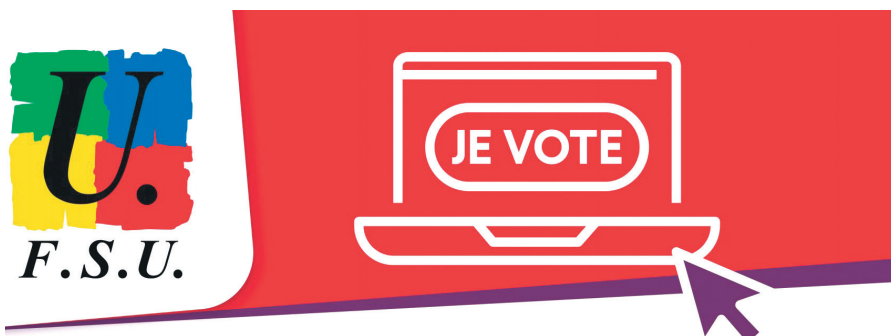
Les revendications de la FSU issues du stage national de juin 2021, du congrès fédéral FSU et des congrès SNES et SNUipp :

- un recrutement et des postes en nombre suffisant aux concours (CRPE, CAPES, Agrégation) en fonction des besoins ;
- une continuité de l'enseignement de/en Langue Régionale de la maternelle à l'Université dans l'enseignement public avec des moyens budgétaires spécifiques ;
- une véritable formation continue pour maintenir et développer un niveau de langue riche et variée ;
- la prise en charge à 100 % par l'Éducation Nationale, dans le cadre de la formation continue, de l'apprentissage d'une langue régionale pour les enseignants monolingues qui souhaitent intégrer l'enseignement bilingue, comme c'est le cas dans le pays basque notamment ;
- des plans académiques de développement, des options LR dans le second degré, et, dans le premier degré, d'un enseignement de langue régionale confié à des enseignant.es de l'éducation nationale itinérant.es ;
- le maintien provisoire des postes, même quand les effectifs fléchissent et une carte scolaire qui ne met pas en concurrence filière monolingue et filière bilingue ;
- la valorisation de l'usage des langues régionales dans les contrôles continus et les épreuves finales du DNB/Bac, y compris dans les DNL (disciplines non linguistiques) enseignées ;
- la prise en compte de la spécificité de l'enseignement bilingue dans les maquettes des INSPE ;
- une formation universitaire dans les Universités et les INSPE dans tous les départements concernés ;
- la fin des regroupements imposés dans le Second degré mélangeant des élèves de différents niveaux.

La FSU porte avec force l'exigence d'une véritable politique nationale des langues donnant la priorité à l'enseignement public

DES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS POUR LES LR

- mercredi 12 octobre à St Brieuc : journée fédérale spéciale LR - INSCRIVEZ-VOUS VITE ! (modalités en page 1)
- 22-23 et 24 octobre à Rennes : colloque de la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public FLAREP organisé par Div Yezh Breizh
- 1^{er} au 8 décembre 2022 : élections professionnelles
- juin 2023 : stage national LR de la FSU à Paris



Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ◀

CFR FSU Bretagne
- 14 RUE PAPU - 35000 - RENNES
Contact : fsu.bretagne@fsu.fr
- 06 78 39 72 68 - Site : bretagne.fsu.fr
Publication spéciale « Langues régionales » des syndicats de la FSU régionale, septembre 2022
Directeur de la publication : Jean-Marc CLERY
Mise en page et impression :
GPO - Thorigné - 02 99 62 49 40
Papier certifié développement durable
Crédit documentaire : OPLB, FSU Bretagne